



INFORMATIONS DE RENTREE 2023 - 2024

ECOLE SAINTE GENEVIEVE, 5 rue de l'Espérance 31790 – SAINT JORY ☎ 05.61.05.60.00 @sainteestagegenevieve@orange.fr

✦ CIRCULAIRE DE RENTREE 2023-2024 ✦

La rentrée scolaire est fixée au Lundi 04 septembre à 8 h 45 pour les classes de la Moyenne Section de maternelle au CM2.
10h pour les classes de Petite Section.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : Semaine de 4 jours

HORAIRES HEBDOMADAIRES MATERNELLE : LUNDI - MARDI - JEUDI – VENDREDI : 8 h 45 – 11 h 30 et 13 h 00 – 16 h 15

HORAIRES HEBDOMADAIRES Cycle 2 : LUNDI - MARDI - JEUDI – VENDREDI : 8 h 45 – 11 h 45 et 13 h 15 – 16 h 15

HORAIRES HEBDOMADAIRES Cycle 3 : LUNDI - MARDI - JEUDI – VENDREDI : 8 h 45 – 11 h 45 et 13 h 30 – 16 h 30

(Les enfants qui arriveront régulièrement en retard à l'école ne seront pas acceptés en classe).

- o ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (A.P.C) : Elles auront lieu tous les lundis et mardis durant la pause méridienne.
- o GARDERIE : Pour rendre service aux parents qui commencent tôt leur travail, un accueil des enfants est assuré le matin à partir de 7 h 30 et le soir, une garderie a lieu de 16 h 30 jusqu'à 19 h 00 (elle sera payante à partir de 17 h en primaire, et 16 h 30 en maternelle et CP). Tout enfant qui arrive à l'école avant 8 h 30 est obligatoirement accueilli en garderie.

Les tarifs de la garderie école (du CE1 au CM2) sont les suivants :

garderie du matin (7h30 à 8h30) : 1€50

garderie du soir (17h à 19h) : 2€50

garderie du matin et soir : 3€

En ce qui concerne la garderie des enfants de maternelle et de CP je vous rappelle que la facturation est établie directement par le prestataire Chic Planet kids.

Pour rappel : TOUTE HEURE ENTAMEE VOUS SERA FACTUREE

- o GOÛTER : Pour donner suite aux changements d'horaires et aux directives Nationales, les enfants ne goûteront plus sur le temps scolaire. Pour les élèves restant à la garderie, prévoir un petit goûter pour 16 h 30.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE 2023/2024 :

- PS/MS/GS 1 : Mme WOESTELANDT Stéphanie (ASEM : TOLU Véronique/FONTURA Elisa)
- PS/MS/GS 2 : Mme RODRIGUEZ Sophie (ASEM : ANSERON Séverine/FONTURA Elisa)
- PS/MS/GS 3 : Mme DEBBAH Julie (ASEM : OLLIVERO Aurélie/FONTURA Elisa)
- PS/MS/GS 4 : Mme ZANETTI Séverine et Mr ROY Berthy (ASEM : PUSIOL Fanny/FONTURA Elisa)

- CP : Mme DERANSY Laëtitia et Mme GREE Christine
- CP/CE1 : Mme FEDERICI Mélanie
- CE1 : Mme REY Rachel
- CE2 : Mme PULS Françoise
- CE2/CM1 : Mme DAHOU Lisa
- CM1/CM2 : Mme
- CM2 : Mme MICHEL Claudette

- *DASED : Dispositif d'aide aux élèves en difficultés : Mme QUINTO Jessica*

o PAIEMENTS

Facturations :

- o Facture annuelle détaillée (contribution familiale, cantine D.P, ramassage scolaire (si concerné), APEL) émise vers le 25 septembre 2023 et envoyée via [Ecole Directe](#) : *(attention pour toutes modifications liées à la facturation tout mois commencé est dû)*
- o A prévoir sur l'année en factures complémentaires : garderie, cantine externe.... ce qui entraînera un réajustement de l'échéancier initial.

Paiements : Par prélèvement automatique, celui-ci débute le 15 octobre et se termine le 15 juillet inclus.

Par Carte Bleue via [Ecole Directe](#)

Pour tout rejet impayé (pour provision insuffisante, sur ordre du payeur, ou autre) les frais engendrés feront l'objet d'une facturation de 10 €uros.

- o Restauration : Facturée sur la base d'un forfait annuel pour les demi-pensionnaires. L'éventuel remboursement des repas non pris ne sera possible qu'en cas d'hospitalisation (minimum une semaine) sur présentation de justificatifs. Aucune autre raison ne donnera lieu à remboursement.
- o BUS DE RAMASSAGE : assuré à compter du lundi 4 septembre 2023 au matin.

Les inscriptions et le renouvellement doivent se faire sur le site du Conseil Départemental ou la Région. Les divers circuits proposés sont consultables sur le site de l'établissement.

o ASSURANCE SCOLAIRE

Grâce au contrat collectif souscrit par l'établissement scolaire, votre enfant bénéficie d'une protection complète 24h/24h, 7j/7, où qu'il se trouve. Flyer d'information joint, à lire attentivement (lien pour le téléchargement de l'attestation d'assurance scolaire).

o SORTIE DES CLASSES (voir engagements du Contrat Educatif) :

Les parents qui accompagnent ou viennent chercher leurs enfants, sont priés de garer leur voiture aux endroits réservés dans le parking.

Les enfants dont les parents auront signé une décharge seront autorisés à quitter l'école seuls, après avoir remis leur carte de sortie au responsable de la surveillance.

o CORRESPONDANCE PARENT-ECOLE :

Les élèves sont tenus à une rigoureuse exactitude et à respecter les heures d'entrée et de sortie. Tout retard ou absence doit être signalé au plus tôt au secrétariat sur [Ecole Directe](#) ou au tél. 05.61.35.52.02. A son retour, l'enfant devra présenter un justificatif d'absence (billet à compléter dans le carnet de liaison). De notre côté, directives et informations vous seront communiquées par le carnet de liaison.

L'ELEVE DOIT TOUJOURS AVOIR SON CARNET DE LIAISON DANS SON CARTABLE.

Nous demandons aux parents de le contrôler et de signer régulièrement les circulaires.

Afin de permettre un accès optimum aux informations, concernant l'école nous vous recommandons de vous connecter régulièrement sur [Ecole Directe](#).

Les codes [Ecole Directe](#) des nouveaux élèves et des nouveaux parents seront donnés à la rentrée ; pour les autres les codes restent les mêmes.

o RAPPORT AVEC LES FAMILLES :

Pour le bien de vos enfants, nous désirons une collaboration simple, cordiale et effective. En cas de difficultés, de problèmes particuliers, n'hésitez pas à demander un rendez-vous aux enseignants ou au Chef d'Etablissement, en dehors des heures de classe pour ne pas perturber le travail scolaire.

Vous pouvez contacter le secrétariat de l'école (Mme Malherbe) au 05.61.35.52.02.

Vous serez invités au début de l'année aux réunions de parents, par classe. Votre présence à ces réunions est vivement souhaitée pour un partenariat éducatif et pédagogique constructif.

Nous espérons une collaboration efficace pour cette nouvelle année scolaire.

L'objectif est de collaborer avec bon esprit, être à l'écoute des uns et des autres afin de permettre aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à notre entier dévouement au service de vos enfants.

La Cheffe d'Etablissement,
Séverine ZANETTI